

Réf: Dossier N° : 47939

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « EAGLE SECURITE INTERVENTION ET SERVICES » en abrégé «ESIS »

Siège social : ABIDJAN - KOUMASSI BARADJI, IMB. Le Beniciraou,
Lot 366, 10 BP 2049 ABJ 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22 Mars 2018, et enregistrés au CEPICI le 04 Avr. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « EAGLE SECURITE INTERVENTION ET SERVICES » en abrégé «ESIS ».

Objet: Sécurité ;intervention ;nettoyage et entretien ; environnement ;hygiène, sécurité et incendie ;prestations diverses. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Cinquante Mille (50.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - KOUMASSI BARADJI, IMB. Le Beniciraou, Lot 366, 10 BP 2049 ABJ 10

GERANT: Monsieur CISSE SOULEYMANE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-09121 du 04/04/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°8541 du 04/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

